

L'intervision

C'est avant tout ...

... enrichir sa pratique au contact de professionnel-le-s de divers horizons

... avoir des pistes de réflexion et d'action sur la problématique des mariages en contexte de migration

... rencontrer d'autres travailleurs et travailleuses et identifier des services ressources

En collaboration avec Exil ASBL



Avec le soutien de la Commission Communautaire Française – secteur de la cohésion sociale



INTERVISION

- *Se rencontrer*
- *Echanger*
- *Apprendre*



Qu'est-ce qu'une intervision ?

L'intervision est avant tout une rencontre. Avec des services, des professionnel-le-s, des pratiques.

L'intervision c'est aussi la conduite d'une réflexion collective et la mutualisation des pratiques et des expériences

Qui participe à l'intervision ?

10 Travailleurs et travailleuses de première ligne, d'institutions différentes, encadré-e-s par 2 animateurs aux fonctions différentes.

Image : lesmarchandsdesable.com

SE RENCONTRER

ECHANGER

APPRENDRE

Comment se déroule l'intervision ?

L'intervision est scindée en 3 grandes parties :

1. La rencontre avec l'institution, son histoire, sa philosophie et le travailleur ou la travailleuse qui la représente
2. La présentation d'une vignette en lien avec les mariages en contexte de migration. Débat au sein du groupe et dégagement de pistes d'action
3. Une réflexion autour de thème plus généraux

Détails pratiques

- **Quand ?**

Des séances de 3 heures, une fois par mois pendant 10 mois
(les dates seront définies par le groupe)

- **Où ?**

A tour de rôle dans chacune des institutions participantes

- **Combien ?**

Pour les associations membres du Réseau Mariage et Migration :

Gratuit

Pour les associations non-membres du Réseau Mariage et Migration :

100 euros